



Compte-rendu du Conseil d'administration du 02 février 2022 à Chenereilles

Présents : P. GENTIL-PERRET, B. JAYOL, M. PAUL, J. C. SABY, H. BELLET, J. GRAS, G. MANET, G. DRU, G. FABRE, M. MAISONNETTE, A. SERPOLLIER, G. LAURENT, A. GREGOIRE,

Excusés : E. COLLANGE, B. BRATKO, C. LONGERE, A. M. PETAUD, J.P. DUMAS, J. C. TINIVELLA, A. FOND, R. CHAPUIS.

Invité : S. VRAY

Mots d'accueil du président Michel Paul aux membres présents à l'auberge de Chenereilles

1 - Point sur les finances et les subventions :

Présentation du compte de résultat par le trésorier J. C. SABY. Les documents définitifs seront présentés sous forme de tableaux à l'AG.

Pour les dépenses non prévues : 500 € facturés par la ville de Saint-Etienne, des frais en plus de 987.64 € pour Baptiste au titre du service civique.

Présentation du budget prévisionnel équilibré à 37390 € en recettes et dépenses, dont un montant de recettes estimé à 3000 € pour les adhésions (100 adhérents x 30 €), subvention de la ville de Saint-Etienne de 1000 € (qui paie le loyer et le ménage du local), subvention demandée au Fonds pour le Développement à la Vie Associative pour laquelle des pièces justificatives sont à fournir comme le rapport d'activité de l'association en sachant que le dossier ne sera étudié qu'à partir de juillet 2022.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité le compte de résultat 2021 et le budget prévisionnel 2022.

Compte courant postal : 899.66 €

Virement interne effectué pour équilibrer les comptes : 1900 €

Compte sur livret : 2245.48 €.

2 - Point sur les adhésions 2022 :

Au 10 février 2022, 70 adhérents sont à jour de leur cotisation (109 adhérents en 2021).

Les membres du C.A. votent à l'unanimité le montant de 30 € pour la cotisation 2023, pas d'augmentation.

3 - Préparation de l'Assemblée Générale 2022 à Chenereilles :

L'Assemblée Générale se déroulera comme prévu à la salle des Fêtes de Chenereilles le **31 mars 2022**. Il s'en suivra le renouvellement du Conseil d'Administration (les membres sont élus pour 3 ans), puis l'élection des membres du bureau et ensuite se tiendra une réunion du bureau après la clôture de l'Assemblée Générale.

L'aubergiste traiteur de l'auberge de Chenereilles propose un repas à 22 € compris boisson et café pour l'A.G., ce tarif sera identique pour les journées pétanque et découverte. Le menu sera envoyé en temps voulu pour permettre à chacune et chacun de faire son choix sur les plats proposés.

Journée Pétanque du 22/09/2022 : proposition de visite le matin du Musée de la Boule à Saint-Bonnet le Château

Journée Découverte du 20/10/2022 : proposition de visite le matin du Musée de la Résistance d'Estivareilles et visite du village de caractère de Marols l'après-midi, il y a aussi le château de Chenereilles à voir.

Pour les manifestations de 2023, une proposition est faite pour la commune de Renaison.

4 - Service civique : point sur le recrutement :

Gros problème de recrutement, pas de jeunes volontaires que ce soit avec la Mission Locale de Saint-Chamond ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire. Le début de la mission pourrait être reportée début avril.

5 - Site internet :

4 administrateurs ont été formés pour apporter des modifications sur le site de l'association : Gérard Laurent, Gérard Manet, Michel Maissonette et Annie Grégoire. A ce propos, il serait bien de demander à l'AMF Loire de nous fournir si possible la liste des adresses mail des communes de la Loire de façon à pouvoir demander aux communes de nous signifier les modifications à réaliser pour tout changement. Les jeunes du service civique pourraient se mettre aussi en contact avec l'AMF Loire pour des missions sur la participation aux élections, le monde agricole ou industriel du département, etc....

Le contrat initial du site internet avec M.Devouges (sté WEBILIKO) se termine fin mars et il a envoyé son devis pour un nouveau contrat de maintenance qui comprend l'hébergement et le nom du domaine, les mises à jour, maintenance & utilisation des licences annuelles plugins, sauvegarde & sécurité, accès illimité client au back office et ses fonctionnalités pour un coût hors taxe de 50 € soit 60 € TTC. Une option de 30 € hors taxe soit 36 € TTC est aussi proposée pour intervention & modifications à distance par mail et un rdv suivi annuel.

Une réunion est prévue le 22 février 2022 au siège avec les 4 administrateurs, le président et demande sera faite à M.Devouges pour être présent.

6 - Date du prochain CA : 23 juin 2022 au siège à 10h.